



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 110050

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc soulignant l'importance de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, cinq ans après l'adoption de la loi du 10 mai 2001 reconnaissant la traite de l'esclavage comme « un crime contre l'humanité », demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, après les nombreuses manifestations qui ont déjà eu lieu les perspectives de l'organisation à Aix-en-Provence d'un colloque sur les archives de la traite négrière, en début d'année 2007 (Le Mensuel du Gouvernement n° 6, juin 2006). - Question transmise à M. le ministre de la culture et de la communication.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire s'interroge sur l'organisation d'un colloque en début d'année 2007 sur les archives de la traite négrière. Une journée d'études sur les archives de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions aura lieu le 13 mars 2007 au Centre historique des archives nationales, à l'occasion de la parution du Guide des sources sur les archives de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions (guide publié à la Documentation française à la fin du mois de février). Cette journée d'études, présidée par Françoise Vergès, présidente du Comité pour l'histoire de l'esclavage, rassemblera des professeurs d'université, des directeurs d'archives, tant nationales que départementales, ainsi que des responsables de services d'archives des ministères de la défense, des affaires étrangères et des chambres de commerce. En effet, les archives privées ou publiques disponibles pour les chercheurs, les historiens ou les citoyens sont de natures très diverses (fonds d'amirautés et archives d'armateurs pour étudier la traite africaine et transatlantique ; archives du pouvoir central pour étudier la législation et la réglementation sur les esclaves ; archives des chambres de commerce, archives privées pour retrouver ses ancêtres esclaves, etc.) et conservées dans des institutions très variées, en France métropolitaine comme dans les départements d'outre-mer. Le guide ainsi que la journée d'études seront ainsi l'occasion de faire un point scientifique détaillé sur ces questions très importantes en mettant à la disposition de tous un outil de recherche complet.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110050

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11750

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1055